

Rencontre régionale du 30 avril 2016

Aix-en-Provence

Compte-rendu des séances plénières

I. ACCUEIL

Philippe Chouard

Chacun des 21 collectifs va se présenter en cinq minutes, son organisation, ses activités et les difficultés rencontrées.

Objectifs : faire connaissance et constituer le réseau Hospitalité comme moyen d'échanger, s'entraider, agir collectivement.

Une petite équipe a créé le « réseau Sanctuaire » en 2006 ; on l'appelle aujourd'hui le réseau Hospitalité, afin de se démarquer d'une connotation trop religieuse pour certains.

Jean-Pierre Cavalié

Le réseau « Sanctuary » est né aux Etats-Unis en 1984-85, pour assurer l'accueil des réfugiés, quelle que soit leur situation administrative. En GB, il est apparu en 2004-2005 et rassemble à ce jour 36 grandes villes. En France, nous l'avons lancé en 2006, avec des personnes membres de la Cimade, RESF, CCFD, Pastorale de migrants, LDH, Médecins du Monde, Secours Catholique, réseau Welcome...

Depuis cet été, des réseaux actifs se sont multipliés en France comme dans toute l'Europe. L'hospitalité apparaît comme une réponse à la xénophobie qui prend des accents officiels par les politiques mises en œuvre. L'hospitalité va au-delà de l'accueil, elle consiste à bâtir un monde vivable pour tout le monde.

Notre démarche est enracinée dans la désobéissance civile qui se caractérise par 3 P : Elle est publique, car on ne se cache ; deuxièmement, elle est pacifique ou non-violente ; troisièmement, elle est politique, car nous sommes amenés à désobéir à certains droits pour défendre un droit fondamental.

Il nous faut devenir visible pour porter haut et fort cette idée et cette pratique qui se développe.

II. PRESENTATION DES COLLECTIFS

1) Grenoble

L'association existe depuis 2008. Auparavant, c'était le collectif d'aide au sans-papiers. Le cœur de l'association est le parrainage républicain des demandeurs d'asile et leur protection. Nous sommes centrés sur l'Isère, accompagnement administratif, intégration dans la ville. Cérémonie, 70 parrainages organisés à Grenoble, mais on n'a pas assez de parrains, donc organisation d'un accueil et permanence pour faire le suivi des dossiers. D'autres activités 60 bénévoles 1000 parrains, 300 actifs et depuis octobre, beaucoup de gens se sont proposés, donc maintenant, on a des collectifs tout autour de Grenoble, dans le Grésivaudan... qui hébergent. Mise en place d'ateliers d'écriture (*Livre Avant l'exil j'étais quelqu'un*) mise en place de lectures, cours de français, théâtre... on est très soutenus par la nouvelle municipalité.

Patricia L'écolier, co-présidente de l'Association de parrainage Républicains des Demandeurs d'Asile et de Protection (APARDAP), Maison des associations, 6 rue Berthe de Boissieux, 38 000 Grenoble (04.51.93.48.18).

2) Vinsobres(Drôme)

Collectif avec plusieurs associations et des particuliers. Nous accueillons, depuis le mois de mai 2015, une famille et leurs deux neveux arrivés en novembre, dans un presbytère. Beaucoup de démarches administratives pour la demande d'asile, souci de l'apprentissage du Français, soutien scolaire pour les deux jeunes enfants qui ont très vite appris, et deux filles majeures pour lesquelles nous essayons de trouver une formation. Le jeune ménage installé dans un foyer logement à Nyons, et tous les résidents les aident à apprendre le Français. Plateforme constituée à Carpentras... 12 communes de ces comités, pour parler de la mise en réseau. Nous sommes partis d'une « fête de la fraternité » avec des résidents africains d'un CADA invités et depuis, on se réunit régulièrement. Rendez-vous avec le préfet pour parler de la situation actuelle et trouver des solutions. Certains accueillent déjà des familles, d'autres sont prêts, mais n'ont pas d'hébergés, alors que la détresse est là.

3) Briançon

Un collectif : « Pas en Notre Nom Briançon » et la Mapemonde qui est un service « Etrangers » de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC). Le premier n'assure pas d'accueil, mais un travail de sensibilisation de la population et un rôle de plaidoyer. Il a été créé au moment de l'affaire Aylan, et rassemble 400 à 500 personnes. Aujourd'hui, on mène un travail d'information, de formations, de conférences, ainsi que des actions auprès des collèges et des lycées. La Mapemonde, qui a pour mission l'accueil des personnes étrangères, mène un travail plus politique. Cet aspect est géré par la mission d'accueil des personnes étrangères de Briançon, qui accueille en centre d'accueil et d'orientation (CAO) une vingtaine de personnes déplacées de Calais. Trois d'entre elles ont envoyées en centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) à leurs grands regrets, et sans perspective, alors qu'ils étaient déjà bien intégrés depuis 6 mois à Briançon. Il y a beaucoup de personnes pour aider, donner des cours...

Pasennotrenom@gmail.com

Mapemonde - cm.mapemonde@gmail.com

4) Gap

Le collectif est extensible. La Mapemonde, avec le soutien de la Cimade, aident pour l'accès aux droits. Le point focal est un « goûter-papiers » tous les mercredis, un temps à la fois technique et convivial. Accroché là-dessus, le réseau JRS-Welcomerassemble 80 familles, prêtes à accueillir. On a accueilli une vingtaine de personnes en 2015. Puis, autour, un cercle plus large : les organismes caritatifs, Secours catholique, Secours populaire... Nous avons beaucoup de relations avec le CADA pour préparer la sortie, d'autant que le 115 est saturé, sachant que la moitié des

effectifs sont des enfants. Nous venons d'ouvrir un squat, car c'était la seule solution face aux besoins des familles. Une première famille est passée, puis a trouvé un logement grâce aux pouvoirs publics en 48 heures. Travail interreligieux, avec les représentants des différentes communautés (Chrétiens catholiques et protestants, Juifs et Musulmans) qui ont manifesté ensemble avec FCPE, Amnesty, RESF, UNICEF, mouvement de la paix....

5) Autour de Pézenas (Languedoc).

Nous avons constitué un collectif pour faire appel à des logements, en attendant les réfugiés. Les missions ont évolué ; près de Béziers, rôle de plaider et de lobbying pour les réfugiés demandeurs d'asile, avec ATD, La Cimade, Habitat et humanisme... en intervenant auprès des maires pour mettre à disposition des logements et le soutien de la population. Pour l'accueil lui-même, nous renvoyons sur les associations qui font de l'accueil (une dizaine de Syriens rentrés par l'Espagne). Par ex., une personne accueillie faisait l'objet d'une obligation à quitter le territoire (OQTF) pour retourner en Espagne où elle avait déposé ses empreintes, alors qu'elle commençait à s'intégrer. Une autre initiative : Languedoc Roussillon Solidarité a pris en charge les actions de communication, de soutien, logement, nourriture... Je suis admiratif des soutiens de municipalités ailleurs, car on n'en est pas là chez nous. Le réseau Welcome-JRS est très présent dans l'Hérault. Une question : comment peut-on, au-delà des réseaux, mobiliser pour faire pression collectivement ?

6) Nice

Deux organisations sont particulièrement actives pour accueillir les demandeurs d'asile et les personnes qui ont des problèmes de régularisation : La Cimade et le Coviam qui est, au départ, un collectif. Ceux qui passent la frontière, ont déposé leurs empreintes en Italie, et feront l'objet d'une décision de réadmission vers un cet État, en vertu du règlement « Dublin III ». Il est très difficile de passer à Menton. L'autre jour, dans le train, il y avait de jeunes Erythréens mineurs, des femmes avec enfants.... La police a fait descendre tout le monde. Ces gens sont à la rue à Nice ; il n'y a plus aucun accueil de demandeurs d'asile. On travaille avec l'organisation internationale No Border. Ceux qui passent, sont accueillis dans ce qu'ils appellent des « free spots », par opposition aux « hot-spots, les centres de tri mis en place par l'UE en Grèce et en Italie. Très peu veulent demander l'asile en France. On organise le voyage en train et le co-

voiturage. Cela s'est traduit par le procès d'une associative condamnée à 1500 euros pour « délit de solidarité » sur la base de l'aide à la circulation. Dans la vallée de la Roya, des hébergements existent et l'on fait des demandes dans l'arrière-pays. Des mineurs pour lesquels nous avons fait une demande d'aide sociale à l'enfance (ASE), ont été mis dehors. Les autres ont été hébergés en partie dans les hôtels. Aujourd'hui, nous faisons un appel à l'aide pour tous ces demandeurs d'asile.

Association Habitat et citoyenneté, Nicole Scheck, habitat.citoyenneté@gmail.com (06.49.29.03.59), milite pour l'accès aux droits des personnes migrantes en situation précaire.

7) Vaison-la-Romaine

Le collectif regroupe une dizaine d'autres collectifs. On a commencé en octobre, puis 26 personnes se sont réunies et un collectif s'est créé. Chacun fait partie de différents réseaux. On est 70 aujourd'hui dont 7 personnes très actives. On n'a pas reçu de réfugiés, une famille avec deux enfants, a été envoyée par le CADA d'Avignon. On a une offre de logements pérennes et de l'accompagnement prévu. Les réfugiés, dont les Syriens, nous disent que les villes de 7000 habitants sont trop petites. Elles ont des problèmes d'emplois, mais aussi d'atmosphère, ex. une famille de Raqqah (de commerçant et professeur) nous a dit : « quand on rentre dans la maison, on ferme la porte et c'est le silence. Dans la ville, les gens ne nous regardent pas. Chez nous, c'est l'inverse, nous vivons dans le brouhaha du Moyen orient ». Il y a une anxiété devant cette différence d'atmosphère. On a contacté la préfecture, qui a dit qu'elle allait envoyer des réfugiés,

puis fin février coup de fil pour nous dire : « c'est terminé, vous n'aurez personne, tout passera par les mairies ». Il se peut que les choses changent.

Hugues Gauchet et Marie Lacombe carrv@orange.fr et marie.lacombre0420@orange.fr
(04.90.37.62.98)

8) Apt

Le réseau Welcome-JRS accueille sur le Vaucluse ; une coordinatrice s'occupe de trouver des familles d'accueil (un mois). Plusieurs nationalités, albanaise, sri-lankaise, syrienne, rwandaise, pour les demandeurs d'asile qui attendent entre 1 mois et 9 mois que cela soit statué. Welcome fait l'hébergement, mais une tutrice fait la coordination, à Avignon une personne de l'OFII les accueille bien. Là aussi, préférence de grande ville. A Apt, deux familles syriennes, dont une a été imposée par le préfet, car il y avait deux logements disponibles. Des familles logées dans des petits villages (ex. à Oppède).

9) Manosque

Le Collectif existe depuis sept-octobre 2015. On souhaitait accueillir les Syriens, mais, comme ils ne sont pas arrivés, on s'est organisé par commissions : hébergement (Welcome quasi en place), on essaie de trouver avec RESF des actions avec les collectivités locales, mais cela ne marche pas bien. On a cependant des propositions à la campagne, dans des villages reculés du 04, avec des gens prêts à s'organiser en comité de soutien. Mais, certains ne souhaitent pas aller à la campagne. On a aussi d'autres activités, on assure trois cours hebdomadaires en Français. Il y a d'énormes différences de niveaux, mais c'est convivial, et c'est ce que viennent chercher les gens. Ce sont des moments de rencontres et d'échanges. On organise des événements culturels, là aussi conviviaux avec beaucoup de succès auprès de tout le monde. On se coordonne avec RESF sur Manosque, qui s'occupe de familles déboutées. Nous, on fait la même chose avec les célibataires. Une chose pas encore faite, c'est le lien avec la Ligue des Droits de l'Homme, c'est l'accompagnement administratif qui réclame des compétences que l'on n'a pas. La LDH s'est prononcée sur des questions relatives à l'asile. Pour les mineurs, nous avons deux axes du positionnement de la Ligue (ex. arrêt des tests osseux), mais c'est aux sections locales d'appuyer les demandes pressantes pour une meilleure association avec le réseau Hospitalité et Welcome. La LDH revendique au niveau national une action généraliste et ne peut s'engager sur des cas particuliers.

10) Forcalquier

Différents villages sont engagés : Reillanne, Limans, Saint-Étienne-les-Orgues... A Forcalquier, l'élan est axé sur les personnes « en règle », mais le Collectif rassemble des habitants de différents villages et se questionne pour la mairie qui a un presbytère qu'elle pourrait mettre à disposition pour un hébergement et un lieu de vie. Plusieurs questions : comment le drame des migrants nous questionne-t-il aussi sur nos pratiques dans les villages ? Et de comment vit-on dans notre voisinage ? Deux jeunes ont été accueillis à Reillanne dans un lieu sommaire, mais avec de forts liens sociaux et un vrai accompagnement ; d'autres ont été accueillis à Limans à la coopérative Longo mai. La question de la ruralité ne se pose pas ici, car tout le monde a envie de vivre à la campagne. Le Comité a été créé en octobre 2015, autour d'un noyau de collectifs autour de la ZAD (zone à défendre) de Notre-Dame-des-Landes, avec une réflexion globale sur comment et où on vit, dans nos rapports aux autres, avec des discussions politiques (humanitaire, charitable...). Pas mal de plans cuisine mobile, à Vintimille, à Calais, initiatives No Border Kitchen, pour récolter des sous. Tous les jeudis, l'émission « Passeurs d'infos » sur Radio Zinzine, à 17 heures, pour faire le lien avec différents pays. Dimension internationale de témoignages et d'horreurs si l'on rentre dans les récits et l'intimité des personnes (être sonné, violé...).

Collectif migrant-e-s 04 Aurélie Volpe etoileduburger@gmail.com et aurelie.volpe@yahoo.fr
(09.72.50.39.88)

11) Barcelonnette

Barcelonnette est une petite ville de 2500 habitants. Historiquement, nous sommes un pays d'émigration et d'immigration, accueil de Mexicains, Italiens. Création d'un collectif le 13 janvier 2016, 30 personnes mobilisées pour recevoir des réfugiés et migrants. Comme ils ne venaient pas et que nous attendions, nous nous sommes tournés vers ceux qui étaient déjà là, et nous en avons trouvé une centaine, dans des situations très différentes. Quelques réunions pour faciliter le rapprochement, l'apprentissage du Français, et puis on imagine une fête, avec d'autres associations. On va faire petit au départ, recevoir les personnes, si elles veulent venir et s'intégrer. On est très « neufs » ; on souhaiterait un relais avec une association ayant une expérience administrative, pour s'associer sur l'accueil des réfugiés, mais la Préfecture refuse que ce soit la Cimade. Nous avons des disponibilités d'hébergements (pas de la mairie qui a refusé l'accueil auprès du préfet), mais des organismes HLM qui ont des disponibilités.

Le CAP - Petit François francoispetit04@gmail.com (06.13.58.24.86)

12) Toulon

On a deux regroupements collectifs, une coordination interassociative, Chrétiens d'Orient (on a un évêque particulier à Toulon) et un autre collectif, Var Migrants qui regroupe RESF, CCFD, LDH, Entraide protestante, La Cimade... Nous menons des actions de sensibilisation, les relations avec la presse et la préfecture. Sur le volet opérationnel, on a le relais du Secours catholique et de La Cimade pour les problèmes juridiques... Welcome accueille les demandeurs d'asile, avec une trentaine de familles accueillantes, ainsi que 15 réfugiés qui sont suivis par les tuteurs et tutrices. A Toulon il y a deux CAO, dont un à Hyères. Des gens font l'apprentissage de Français sous forme de cours individuels, et les associations font des cours collectifs. De Saint-Cyr à Hyères, le sous-préfet recherche des appartements pour des durées de trois ans, avec un site web mis en place à cet effet. Il nous réunit tous les deux à trois mois et recherche des appartements pour des réfugiés qui obtiendraient leurs papiers. Peut-être faudrait-il leur envoyer des demandes d'hébergement pre-ccord83@var.gouv.fr. Il y a 30 à 40 logements proposés par des individus ou des groupes, mais les demandeurs d'accueil sont tous logés.

Welcome JRS : jacperre@gmail.com et cimadevar@gmail.com,

Var migrants : varmigrants@espace.asso.fr

Accueil migrants : coordinationaccueilmigrants@diocese-frejus-toulon.com

13) La Ciotat

Nous sommes une petite entraide. On commence à se battre et à nous tenir au courant, on est peu informé, mais émerveillé par tout ce qui a été entrepris. On veut faire quelque chose, c'est le hasard qui nous a mis sur la voie de réfugiés, on aide à l'accueil des enfants à l'école, avec un soutien financier. Pour le moment, on n'a pas de logements. Nous essayons de créer un collectif pour nous renforcer et être plus fort pour se battre. Le 20 mai nous allons recevoir les réfugiés (chrétiens) même si notre entraide est protestante, nous privilégions l'humanité, un homme est un homme. Prochaine réunion la semaine prochaine avec LDH, CADA, Secours catholique, structures d'accueil SDF ... pour constituer un point d'accueil à la Ciotat. On démarre.

14) Salon-de-Provence

Le réseau Welcome-JRS de Salon qui n'est pas représenté aujourd'hui, est assez actif, il accueille une famille syrienne, un afghan, une jeune malgache (ils ont gagné un recours). Ils font de l'accompagnement médical, pour l'apprentissage du Français... Le problème, c'est l'égal accès aux soins pour migrants, sans-papiers, déboutés du droit d'asile. Je suis à Médecins du monde, et je travaille avec les migrants sans-papiers dans l'agriculture. Élaboration d'un programme pour permettre à ceux qui n'ont pas accès la santé de trouver des filières de soins pérennes. Il faut être mobilisé devant le constat d'un risque de disparition de l'AME (aide médicale d'État). Les personnes n'ont pas de garantie de continuité de soin, alors qu'elles sont parfois porteuses de maladies graves qui demandent un suivi. Nous souhaitons travailler tous ensemble avec d'autres

structures. Au-delà des thèmes exposés, il faut sensibiliser les soignants dans les territoires.
Contact : Christine Larpin.

15) Meyrargues

Petite ville 3500 habitants. Nous nous sommes mobilisés à l'automne dernier, trois présents ici du collectif « Bienvenue dans nos villages » qui réunit une vingtaine de personnes de bonne volonté. On a adhéré au collectif AGIR d'Aix et nous sommes en période d'apprentissage, nous nous initions à l'administratif. Deux familles accueillent des réfugiés et nous préparons avec Agir une rencontre hébergeants - hébergés, fin juin, par l'organisation d'un pique-nique. Nous travaillons sereinement, pour nous installer dans la durée. Le FN atteint 35% des suffrages exprimés dans le village. On s'engage dans l'action avec des gens de bonne volonté, qui découvrent parfois le militantisme, mais aussi on existe en écho à « On est chez nous », on installe « Bienvenue dans nos villages ».

Philippe Mioche bienvenusdansnosvillages@gmail.com

16) Vitrolles

Je suis Conseillère municipale en charge de l'action sociale. A Reillanne, il y a eu négociation et on est tombé d'accord pour accueillir, mais personne n'est venu. Un collectif s'est mis en place pour regrouper toutes les bonnes volontés, mais actuellement, il est en sommeil, car ils n'ont pas de demandes. Les hébergements sont difficiles à trouver, le logement social est saturé (5 ans d'attente en moyenne pour y accéder), mais on a des pistes d'hébergement, car la municipalité a récupéré des logements de fonctions. Un autre collectif s'est mis en place autour des paroisses de Rognac et Marignane, qui doivent accueillir une famille, mais elle n'est pas arrivée.

17) Marseille

J'admire le travail d'organisation dans les petites villes, car à Marseille, 800 000 habitants, c'est beaucoup plus difficile de travailler ensemble, même si beaucoup d'actions se réalisent. En 2006, le réseau que l'on appelait alors « Sanctuaire », y a été créé avec des vieilles associations, des collectifs, des groupes nouveaux, des gens qui rejoignent et veulent faire quelque chose. L'essentiel est de se connaître, de travailler ensemble et de se donner des outils pour recenser l'existant. Nous découvrons en permanence des gens tous seuls qui font de l'accueil spontané avec les gens à la rue, des mineurs étrangers isolés (MIE) non pris en charge, des déboutés, des squats en fin de course. Nous assistons à une répression de plus en plus forte et une préfecture de plus en plus fermée. Depuis 3 mois environ, nous avons commencé des rencontres de coordination à travers des commissions pour recenser tout ce qui se fait pour l'apprentissage du Français et l'alphabétisation, notamment. La commission hébergement travaille sur l'urgence et sur des alternatives plus pérennes et partiellement finançables. On essaie de proposer aux gens d'aller à la campagne, mais ils ont peur de se lancer. Nous nous préoccupons également de la solidarité avec les accueillants qui pourraient être poursuivis. Un travail de communication et de sensibilisation démarre ; nous venons d'avoir une semaine avec la projection d'un film avec débat, et un concert.

Un nouveau collectif est né au printemps dernier, le Collectif Migrants 13. Il a ouvert un squat comme lieu de vie et d'organisation. Il en a été expulsé ; nous en sommes au troisième. Il fait un travail de prise en charge et d'accompagnement administratif et juridique, ainsi que d'hébergement chez des personnes. On cherche un lieu pour développer un projet plus vaste, les squats c'est de plus en plus dur et précaire.

HayatDanzante thérapeute de santé, propose ses services bénévoles (06.71.13.85.30)
hayatdanzante@gmail.com

18) Aix-en-Provence

Suite à l'Assogora de la rentrée 2015 (journée annuelle des associations, 400 cette année) la question des migrants a été discutée. Il a été décidé d'une AG constitutive en décembre et de la création d'une association 1901 qui regroupe 30 associations dont 14 adhérentes et 80 personnes physiques. Nous sommes là pour accueillir les demandeurs d'asiles, les migrants et les réfugiés, en consolidant les liens entre les associations. Pour nous, pas de différences entre migrants récents, anciens, économiques, politiques... Nous sommes organisés en cinq pôles : L'hébergement qui s'occupe de trouver des logements et d'en assurer la pérennité. Nous avons fait appel à notre municipalité, mais elle ne veut pas accueillir, sauf des Chrétiens. Ce Pôle travaille avec celui de « l'accompagnement quotidien », pour être à l'écoute des hébergeants et des hébergés. Untroisièmeporte sur l'accompagnement juridique et administratif. Un autre concerne l'apprentissage du Français avec cours, répétiteurs, et l'organisation de séances pratiques (des apprenants dans les rues d'Aix pour les aider à se repérer dans la ville d'Aix). Le 5ème pôle est celui de santé, avec une dizaine de praticiens qui aident à la prise en charge de la santé. Chaque personne hébergée a un référent, qui fait la coordination avec les autres pôles. 23 syriens sont arrivés il y a trois mois ; ils ont été hébergés en 5 jours.

Collectif AGIR, collectifagiraix@gmail.com, site collectifagir.com, Geneviève Lemaignan (06.15.31.89.15)

19) Collectif citoyen de la Fare-les-Oliviers

Ilest en train de se constituer. Deux idées d'action : sensibiliser la population (8000 habitants dans la ville) par des actions culturelles et des actions de solidarité vis-à-vis des migrants et des demandeurs d'asile. D'autre part, nous accueillons actuellement un groupe d'albanais (collectifcitoyenlafarelesoliviers@gmail.com).

20) Saint-Paul-sur-Ubaye (1500 m d'altitude)

Nous avons une petite association « Solidarité Ubaye », créée à l'automne 2015, avec la volonté d'accueillir, car nous avons des appartements vides. Nous avons collecté des meubles et des vêtements ; nous avons eu pas mal de dons et de générosité de la part des habitants, mais à ce jour, les appartements n'ont pas été mis à disposition de l'association. Une réunion publique s'est tenue avec les habitants : 200 dans la commune dont 80 sont membres de l'association. Certains conseillers municipaux sont venus à la réunion publique. Nous nous sommes rapprochés du collectif de Barcelonnette, autour de l'idée d'une Vallée « sanctuaire ». Puis, nous avons eu une réunion avec la sous-préfecture qui a dit qu'il ne fallait attendre aucune aide de l'État. Dans l'association, nous avons listé les savoir-faire des adhérents, pour apprendre le Français, assurer les déplacements, avec l'idée d'accueillir des familles, notamment avec enfants pour maintenir une toute petite école en danger de fermeture.

21) Le collectif de Rosans,

un village de 500 habitants, entre Nyons et Gap, devait venir, mais un réfugié soudanais, attendu depuis des mois, est arrivé la veille ; ils sont restés pour l'accueillir. Il s'est constitué en août dernier, suite à deux réunions publiques.

La représentante du Défenseur des droits était présente :

Nous intervenons en cas de violation des droits, particulièrement ceux des enfants, ou dans des cas de manquement à la déontologie (expulsion, délit de faciès...). Nous sommes déjà en lien avec la Cimade et « Espace, accueil aux étrangers ». L'une de nos questions est : comment peut-on s'organiser de manière efficace pour que vous puissiez nous saisir, par exemple à Nice où il y a beaucoup de problèmes ? Il y a des situations individuelles dans lesquelles vous pouvez faire appel aux délégués des défenseurs des droits, car il y a des représentants de défenseurs partout. Il faut que l'on voie comment on peut organiser la saisine, de façon précise et nominative.

Elle permet de faire des recommandations, sur des problèmes structurants, pour faire caisse de résonance. Il y a des possibilités de faire de réformes (ex. Rapport sur le droit des étrangers), et des enjeux politiques vis-à-vis des parlementaires. Nous nous réorganisons pour avoir un pôle spécifique.

Sont intervenus à la fin de la prise de parole :

Le GREF, Groupements des éducateurs sans frontières qui peut assurer de la formation de formateurs pour l'apprentissage de la langue.

Le Secours catholique, bien connu, qui intervient notamment auprès des personnes Roms et plus largement des personnes en situation précaire.

Le petit groupe d'accueil de la **paroisse de Montredon** à Marseille, autour du curé et d'une famille chaldéenne qui a logé 60 familles irakiennes. Commission administrative financière, découverte du français et apprentissage de la langue.

Association Tous pour Calais, Aix en Provence, valporte42@gmail.com (06.58.16.25.17)
Valentin Porte (association créée en avril 2016).

La chargée de mission au camp des Milles. Elle propose des formations juridiques des bénévoles d'associations (gratuit). 04.42.39.17.11 ou 07.54.80.11.18.

Marion Decome : marion.decome@campdesmilles.org, www.campdesmilles.org

III. Nos principes fondamentaux

Jean-Pierre Cavalié

Nous allons maintenant évoquer nos principes fondamentaux. Sur quoi sommes-nous d'accord et quelles sont nos divergences ? Neuf pages vous ont été envoyées, puis ont été synthétisées en 3 pages, autour de 5 principes éthiques... discussions sur la formalisation du texte.

Cf : Le document reformulé

Rencontre régionale du 30 avril 2016 Aix-en-Provence

Compte-rendu des ateliers

I. Compte-rendu synthétique

1- Insertion – apprentissage de la langue - interprétariat :

- Bien distinguer l'apprentissage de la langue et l'alphabétisation.
- Penser des formations pour les formateurs. Pour cela, il faut réaliser un répertoire des organismes et lieux ressources comme le CRI et le GREF.
- Réaliser une liste d'interprètes bénévoles et militants (cf Approches Cultures et Territoires)
- Le 04 a déjà réalisé un questionnaire que l'on peut faire circuler.
- Etre en lien avec les lieux d'accueil et d'accompagnement des migrants et réfugiés, où l'on peut être à l'écoute des besoins et orienter.
- Penser que l'Education Nationale a du bon matériel pour les classes d'accompagnement des primo-arrivants.
- Cet atelier prévoit une rencontre sur le sujet en septembre.

6- L'accompagnement administratif et juridique :

- Le réseau prend en compte toutes les situations administratives, y compris les personnes en demande de régularisation.
- Il est nécessaire de bien veiller à une interaction entre les villes et les campagnes
- Nous aurons besoin de documents ressources sur ces questions difficiles. La plupart existent déjà ; ils seront signalés sur le site.
- Des formations seront également nécessaires.
- Un annuaire contact est souhaitable, notamment concernant les avocat-e-s spécialisés en droit des étrangers et des demandeurs d'asile.

5- Hébergement pérenne et d'urgence :

- Réaliser une source documentaire sur les lois concernant la question de l'accueil et de ce que l'on a appelé le « délit de solidarité ».

- Utiliser le site pour faire une interface entre les offres et les demandes sur la base d'un langage-code concernant les diverses situations familiales et administratives.
- Faire réaliser par les divers collectifs un « petit livre des merveilles » (cf celui de Rosans) présentant le lieu et le groupe d'accueil, ses caractéristiques, ses atouts, ses attentes.
- Attention à la question du regroupement familial ; faire une fiche sur la question.
- Réaliser un autocollant avec le logo pour identifier les lieux hospitaliers et diffuser l'idée.
- On peut ouvrir des squats, mais ils ont plus une fonction d'urgence, de pédagogie et de communication, que de solution pérenne.
- Nous ne cherchons pas que des logements, car ce sont des personnes, un groupe, un réseau qui accueille.
- La convivialité fait nécessairement partie de l'hospitalité.
- NB : Nous assumons la démarche de désobéissance civile.

7- Accès aux soins :

- Des fiches d'information sur l'accès aux droits seront rassemblées et communiquées, car beaucoup existent déjà, cf Gisti et Comède notamment.
- Réaliser localement une liste de praticiens, généralistes et spécialistes, ouverts à notre démarche.
- Cf les fiches de la DASEM (commission parlementaire) sur les pôles ressources.
- Une formation est nécessaire sur la question pour les accueillants.

2- L'activité économique – le travail :

- D'abord connaître, valoriser et accompagner le projet de la personne.
- Mettre en place un accompagnement/parrainage ; cf Solidarités Nouvelles face au Chômage.
- Explorer toutes les voies non-interdites comme l'activité payée en monnaie parallèle ou locale, le chèque emploi-service.
- Repérer et bâtir des réseaux d'employeurs solidaires ; noter les obstacles et les moyens d'y parvenir.
- Réaliser une fiche sur l'aide à la création d'emploi.
- Intégrer la délicate question du travail illégal, car il est, hélas, incontournable.

3- Sensibilisation et conscientisation :

- Par rapport aux pouvoirs publics : prévoir des rencontres régulières sur des situations précises.
- Concernant la population :
 - o organiser des rencontres directes pour que les migrants/réfugiés et la population se côtoient.
 - o des actions en extérieur pour toucher des publics que nous n'avons pas l'habitude de voir

- Investir les temps publics pour être plus visibles
- NB : Il est nécessaire d'être réguliers (cf les Cercles de Silence) et attention au long temps souhaitable pour bien préparer ce type d'action.

4- Communication – Information :

- 4 types de publics sont visés : « l'opinion publique » en général, le « grand public » ou « tout public » local, les réseaux associatifs, et les migrants/réfugiés eux-mêmes.
- Nous travaillons actuellement sur des outils :
 - Le logo : celui qui a été préparé pour la rencontre sera retravaillé pour être finalisé d'ici un mois environ.
 - Le site : Nous prévoyons trois entrées : le réseau interne « Hospitalité », le grand public, et les migrants/réfugiés.
 Il y aura une liste de diffusion par atelier thématique ;
 Chaque collectif local pourra se connecter et avoir, s'il le souhaite, une adresse sur le réseau.
 On y retrouvera des informations sur des actions et des outils mutualisés
 - Une page Facebook pour toucher d'autres publics.
- Tout cela nécessitera pas mal de temps et de disponibilité et, bien entendu, un financement.

8- La fête et la convivialité :

- Il est impératif d'impliquer les migrants/réfugiés dans la préparation et la réalisation.
- De tels événements sont à penser aussi dans les campagnes.
- On peut penser à des tournées, des activités mobiles qui font le lien entre les divers lieux, les villes et les campagnes.
- Penser à une multiplicité d'actions et de formes d'actions, articulées à des conférences, des débats, des films... Les migrants/réfugiés doivent y avoir la parole.
- On peut « utiliser » les grandes dates comme les journées mondiales ou internationales (par ex : 18 décembre Journée Internationale des Migrants).
- Lors des prochaines rencontres régionales, il serait bien de penser de clore par un moment convivial.

II. Compte-rendu extensif

1. Hébergement

Idée d'avoir accès à une source documentaire claire sur le délit de solidarité, la réglementation au niveau du logement, le défraiement, la garantie de mise à disposition.

Communication interne avec le site, interface où chaque personne pourrait proposer un logement, localisation, aménités (école...) tout en signifiant un code sur type de familles accueillies régulières, régularisables ou déboutées.

Sur le milieu rural et le manque de compréhension du milieu d'accueil proposition de créer comme à Rosans et à Saint Paul réalisation d'un livre de merveilles pour présenter le territoire, les bons côtés de l'accueil, les activités... pour proposer d'autres façons de découvrir les lieux. le risque d'isolement. A travers la réflexion sur le logo du réseau, on pourrait imaginer un autocollant pour matérialiser la capacité d'aide et d'accueil.

Au niveau relationnel avec administration, ex ; de Gap, il suffit parfois ouvrir un squat solution d'urgence et obliger les collectivités à répondre.

Notion d'affirmer le fait que ce n'est pas une seule famille mais un réseau qui accueille en proposant de l'accompagnement, visite, partage d'activités....

Même s'il y a des logements vides, notion de besoin, s'il en faut plus et en lien avec la convivialité, aider les gens à passer la barrière en expliquant ce qu'on vit et comment à travers des moments festifs.

Glissement, réflexion théorique sur le fait d'assumer de cacher des gens, en l'assumant publiquement. L'humain prévaut sur les lois et la réglementation.

2. Suivi administratif et juridique

Comment mieux accompagner les demandeurs d'asile dans les différentes étapes, la collecte de leurs récits, pour l'obtention de l'aide aux demandeurs et de l'AME. Comment accompagner les sans-papiers pour aider à la régularisation. Il y a différences entre les milieux urbains et ruraux.

Propositions concrètes : besoins de ressources documentaires communes, partage de sources pratiques (associations existantes ex. Gisti) et en se réunissant régulièrement par atelier, pour échanger des expériences des cas pratiques pour évoquer les cas, les difficultés et les modes de résolution.

Il nous faut un annuaire et les contacts du réseau.

Il nous faudrait aussi un relais avec un réseau d'avocats spécialisés car les délais de réaction sont courts en cas d'arrestation.

3. Sensibilisation conscientisation

Grand partage d'expériences réalisées ou en cours. Deux aspects : relations avec les pouvoirs publics, les maires, les préfets et sous-préfets. Importance de les rencontrer régulièrement en documentant des situations précises. Par rapport à la population, favoriser la rencontre directe pour évoquer richesses dont ils sont porteurs et les galères. Importance de les inclure dans du

bénévolat pour favoriser les échanges. Beaucoup d'actions de sensibilisation ex ; cinéma mais souvent cela reste de l'entre-soi, il faut mener des actions à l'extérieur, dans la rue... (ex. à Grenoble). Même chose avec les « porteurs de paroles », investir les temps publics, fête de ville, les forums des associations, en tenant compte du temps long de la sensibilité et de la régularité dans nos actions (ex. cercles de silence pour que les gens voient ces actions).

4. Insertion, apprentissage français et interprétariat

L'atelier assez nombreux, géographiquement divers. Intérêt et expérience en matière d'enseignement en français et langues étrangères, qui se distingue de l'alphabétisation, les besoins sont importants. En français langues étrangères, il y a des ressources, moins en alphabétisation. Organiser des formations de formateurs. Faire un répertoire des cours, mettre les gens en lien et mettre en place les formations (le cours de rattrapage intégré CRI est très cher, le groupement des éducateurs sans frontières GREF s'est proposé ce matin). La langue vise l'insertion professionnelle et sociale et création d'une liste d'interprètes bénévoles, en lien sur Facebook. La lettre Culture & territoires, présente une liste très détaillée en PACA, mais on veut savoir si les sans-papiers peuvent être accueillis. Une rencontre prévue en septembre pour faire le point et voir comment on peut mettre en place ces formations.

Sur le Collectif 04 on a fait un questionnaire (logement, langue, école...)..., chaque collectif pourrait faire ce travail de rassemblement d'informations éparses.

La formation n'est pas seulement de la théorie mais aussi l'observation en situation de formateurs-ices compétent-e-s.

5. Communication interne et externe

Définir les cibles de cette communication : le grand public, à l'intérieur du réseau et ouvert à d'autres associations et les migrants eux-mêmes (mise en cohérence offre demande). Mise en réseau des informations entre nous. Plusieurs outils : le logo, on va demander au graphiste de nous faire d'autres propositions en lien avec réseau européen et mentionnant le réseau hospitalité. D'ici un mois, nous aurons des propositions de logos.

Autre outil, le site internet, avec plusieurs entrées / aux cibles identifiées et accès réservé à l'intérieur du réseau. Outil numérique, doublé d'une version papier pour les migrants. Reseauhospitalite.org.

Également, création de liste de diffusion, en fonction des ateliers identifiés pour lister les personnes ressources, ainsi qu'une liste d'informations générales avec la possibilité de s'inscrire en ligne. Quand on communique avec tout le monde, certains ont des adresses personnelles, d'autres d'organisations. Le site sera un moyen d'informer sur les formations, ex. celle proposée par le camps des Milles.

On propose de créer une page Facebook pour compléter le site, l'alimenter, se donner un agenda, et un calendrier partagé. Quelles sont les ressources humaines en interne pour créer ces outils. Idée de créer les rubriques, les informations en partage et le contenu de la communication.

Il vaudrait mieux parler d'ateliers pour ne pas figer des « commissions » fermées, figées ou destinées à se perpétuer. L'action est collective.

Quels outils en direction des migrants, qui est public visé ?

Il faudrait travailler avec les personnes déjà accueillies pour connaître leur avis et essayer de travailler à la définition et valorisation de leurs projets, afin d'être en adéquation avec nos idées.

Penser également la sécurité, notamment pour les migrants et les réfugiés, ainsi que pour la nôtre.

Si des choses marchent moyennement dans l'éducation nationale, le dispositif d'accueil des primo arrivants marche en revanche assez bien sur Marseille, avec une dizaine d'institutions. Favoriser le travail en synergie à la fois intergénérationnelle mais aussi entre le service public et le bénévolat.

6. Emplois, activités

Premier sujet, il faut connaître le projet de la personne. Phase d'accompagnement et de parrainage. Le deuxième, c'est l'exploration des voies non interdites : monnaies locales, SELs, chèque emploi-service et recherche d'emploi (ils n'ont pas le droit de travailler pendant 9 mois). Et le dernier la recherche d'employeurs sympathisants, de petits employeurs, ainsi que la création d'emplois personnels.

Voie interdite, travail au noir, qui fait pourtant partie des pratiques. Pas d'insertion professionnelle sans insertion sociale et des activités non professionnelles qui participent de l'insertion.

7. La fête et la convivialité

Impliquer au maximum les migrants dans les fêtes et événements chaleureux en favorisant la prise d'initiatives. Organiser des événements en campagnes, dans les villages pour rompre l'isolement (café Blabla, goûter-papiers, ateliers cuisine, ludothèque et cuisine mobiles...). Essayer d'établir une liste de compagnies qui peuvent aider. Fête de la musique, journée de la femme et le 20 juin (migrants)... pourraient être des moments privilégiés.

On va essayer d'organiser des événements tous les trimestres, bouger régulièrement et faire parler de nous. Possibilité aussi de diffuser à l'occasion de concerts, de manifestations....

8. L'accès aux soins

État des lieux : multiplicité des problématiques par personne et familles, ampleur de ceux à aborder. Propositions, nécessité de fiches d'informations sur l'accès aux droits de la santé des personnes, accès à l'AME et à la CMU qui donne accès aux soins dans le droit commun. Localement, importance de repérer les médecins, dentistes, psychiatres pour accueillir ces migrants avec l'AME, au-delà de l'action bénévole, faire un maillage et des échanges de ces données. Il y a une demande sur des fiches du droit au séjour pour les étrangers gravement malades DASEM, dossier médical et juridique de recours, sur les pôles ressources (ex. travail avec la Cimade et le Comède). Lister les partenaires locaux et les points d'appui qui sont les associations engagées et les centres de soins. Formation des accueillants sur les plan santé, formation et juridique.

Gouvernance : les ateliers vont travailler de manière précise mais il faut se voir régulièrement, une fois par trimestre, prochaine rencontre en octobre 2016.